

ANNEXE 1 Codes événements URSSAF

- 101 Fête des Mères
- 102 Fête des Pères
- 103 Ste Catherine
- 104 St Nicolas
- 105 Naissance
- 106 Mariage/Pacs
- 107 Retraite
- 108 Reentrée Scolaire
- 109 Noël des Enfants
- 110 Noël des Adultes

Autres événements

- 111 Remboursement licences sportives
- 112 Dotation événements sportifs
- 113 Equipement agents
- 114 Remerciement bénévoles
- 115 Dotation jeux concours
- 116 Motivation de votre force de vente
- 117 Cadeaux clients programme de fidélité
- 118 Animation de vos réseaux

VOTRE COMMANDE EN 3 POINTS

- 1 Complétez le bon de commande au recto dans son intégralité.
- 2 Faites votre bon de commande ou envoyez-le à l'adresse indiquée au recto, accompagné de votre chèque de règlement.
- 3 Pour gagner du temps: réglez-nous par virement bancaire ! En effet, les cartes cadeaux sont émises et envoyées à réception de votre règlement.

VOS CARTES CADEAUX SONT ENVOYÉES INACTIVES POUR SÉCURISER LEUR TRANSPORT POUR LES ACTIVER, 2 SOLUTIONS:

- A Nous envoyer un EMAIL à l'adresse activation.cartes@sporeka.com en indiquant votre numéro de facture, de commande ou de bon de livraison, commençant par 12.
- B Nous envoyer un FAX au **N° Indigo FAX 0 825 399 401** en précisant votre numéro de facture + cachet de l'entreprise indispensable.

Vous recevrez ensuite un accusé de réception (par fax ou email) qui vous confirmera l'activation de vos cartes. Toutes les cartes de la commande seront activées en même temps en 24h ouvrées et pourront alors être distribuées.

ATTENTION : Sans votre demande d'activation, nous déclinons toute responsabilité face à un refus de Cartes Cadeaux en caisse de nos magasins DECATHLON.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) ET D'UTILISATION RÉSERVÉES AUX ENTREPRISES AU 01/01/2012

PRÉAMBULE

Les présentes conditions sont conclues exclusivement entre la société Athlos, SAS, au capital de 1000000€, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 523 457 117, dont le siège social se situe 4 bd de Mons, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, ci-après dénommée "Sporeka" et toute personne, domiciliée dans un des pays de livraison mentionnés à l'article 4, agissant pour ses besoins professionnels (sociétés, comités d'entreprise, agences, etc.) effectuant un achat de Carte(s) Cadeau(x) auprès de Sporeka, ci-après dénommée "le Client" et collective-ment dénommées "les Parties". Le Client déclare avoir la capacité juridique à contracter lui permettant d'effectuer une commande auprès de Sporeka. Il est précisé que les produits vendus par Sporeka sont à destination exclusive du Client, qui s'engage à ne pas procéder à leur revente, conformément aux dispositions ci-après. Les Parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par les présentes Conditions Générales de Vente, à cet effet le Client les accepte dans leur intégralité sans aucune réserve. Ces conditions peuvent faire l'objet de modification, dès lors il est entendu que les conditions applicables sont celles en vigueur au moment de la passation de la commande. La date de mise à jour des Conditions Générales de Vente vaut date d'entrée en vigueur de celles-ci, annulant et remplaçant les versions antérieures.

ARTICLE 1. CONDITIONS D'UTILISATION

La Carte Cadeau est un bon d'achat qui permet à son titulaire de régler ses achats, en une ou plusieurs fois, en complétant si nécessaire avec un autre moyen de paiement :> Dans les magasins des filiales du groupe DECATHLON SA (OXYLANE) : dans certains pays (notamment France, Monaco, Allemagne, Belgique, Espagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni Suède et Turquie) ;



> Sur www.decathlon.fr et sur certains sites e-commerce des enseignes acceptant la carte.

En cas d'utilisation en ligne, indiquez le n° de carte cadeau et le code présent sous la zone à gratter au verso de votre carte. Liste complète des pays et magasins ou points de vente acceptant ce mode de paiement disponible sur www.sporeka.com.

Les Cartes Cadeaux vendues uniquement aux professionnels sont d'un montant variable, déterminé par le Client et compris entre cinq (5)€ et deux cents cinquante (250)€ et comprennent jusqu'à deux (2) décimales (ex: 25,20€). Les montants sont exprimés toutes taxes comprises (TTC). La période de validité des Cartes Cadeaux, allant de six (6) à vingt quatre (24) mois, est à déterminer par le Client. Les Cartes Cadeaux sont envoyées inactives auprès du Client, il appartient à ce dernier de procéder à l'activation de ces dernières. A cet effet, dès réception des Cartes Cadeaux, le Client doit suivre la procédure indiquée ci-dessus.

La Carte Cadeau est valable, à compter de son activation et jusqu'à la date indiquée au verso, initialement renseignée par le Client lors de la passation de sa commande. Le paiement avec la carte peut être effectué à hauteur du montant de la carte, jusqu'à l'épuisement du solde ou à l'arrivée du terme de validité. En aucun cas les Cartes Cadeaux, même consommées partiellement, ne peuvent être échangées contre des espèces.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION:

Il est précisé que certaines typologies de Carte Cadeau peuvent avoir des conditions d'utilisation spécifiques, mentionnées sur leur verso et en ligne sur www.sporeka-pro.com notamment :

- > Carte retrait Produit
- > Carte cadeau Univers

ARTICLE 2. PASSATION DE VOTRE COMMANDE

A. CRÉATION D'UN COMPTE CLIENT

Pour ouvrir un compte chez Sporeka, il est indispensable de fournir au préalable les documents suivants: Original Extrait Kbis (datant de moins de trois mois) et un RIB. Dès réception des documents demandés et création du compte, le Client pourra passer commande via les canaux suivants:

TELEPHONE: **N° Indigo 0 825 399 400** FAX: **N° Indigo FAX 0 825 399 401**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00 (horaires GMT +1)
COURRIER: Sporeka - BTWIN VILLAGE - 4, rue du professeur Langevin BP90389 59020 LILLE CEX - FRANCE
INTERNET: www.sporeka-pro.com (ci-après dénommé "le Site")

B. SAISIE DE VOTRE COMMANDE

La saisie de la commande se fait selon les instructions précisées en ligne sur le Site internet susvisé, ou sur le bon de commande papier.

Le Client s'engage à compléter les champs obligatoires (marquées *) repris sur le bon de commande, à défaut de quoi la commande ne pourra être enregistrée par Sporeka. Quelque soit le canal de vente, le Client s'engage à communiquer à Sporeka des informations sincères, Sporeka se réservant le droit d'opposer un refus de vente dans le cas contraire.

La commande est enregistrée après création du compte et à réception du bon de commande papier dûment complété ou de la validation de la commande sur le Site. La commande est validée par la réception intégrale du règlement du Client, déclenchant le traitement de la commande et l'expédition. À l'expédition de la marchandise une facture est envoyée au Client.

Les commandes confirmées sont traitées, après réception du paiement, du lundi au vendredi, hors jours fériés. En cas d'incident empêchant le traitement de la commande du Client, celle-ci est annulée et le paiement est annulé et/ou remboursé. Le remboursement est effectué par virement sur le compte bancaire du Client ayant effectué la transaction initiale. Une confirmation de remboursement est adressée par email au Client. Le Client reconnaît que les commandes passées auprès de Sporeka sont fermes et définitives et ne pourront en aucune façon donner lieu à remboursement ni être annulées. A aucun moment, les sommes encaissées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

MODALITÉS DE COMMANDE PAR TÉLÉPHONE

Pour qu'une commande passée par téléphone soit prise en compte, une confirmation écrite du Client par bon de commande (signature et cachet de l'entreprise accompagné de la mention "bon pour accord") est impérative (retour par courrier ou par fax dans un délai de 30 jours calendaires). À défaut de confirmation du Client dans ledit délai, Sporeka se réserve le droit d'annuler la commande.

MODALITÉS DE COMMANDE EN LIGNE

La commande en ligne n'est effective qu'après la validation du paiement du Client. Le Client reçoit alors un email d'accusé de réception de commande.

À cet égard, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il a communiquées lors de sa commande sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de la commande. Sporeka décline toute responsabilité en cas d'erreur du Client. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation, il lui incombe de contacter Sporeka. La fourniture en ligne de numéro de carte bancaire et la validation de la commande vaudront preuve de l'intégralité de la dite commande et de l'existence des sommes engagées, conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000. Cette validation vaut signature et acceptation expresse des opérations effectuées sur le Site.

PREUVE DE LA COMMANDE / PAIEMENT

Sauf preuve contraire, nos registres informatiques et ceux de nos prestataires, conservés dans des conditions raisonnables de sécurité, constitueront la preuve de l'ensemble des transactions passées entre Sporeka et le Client. Sporeka procède à un archivage des commandes sur un support fiable. En cas de commande sur bon de commande papier, Sporeka archive ceux-ci à titre de preuve.

En tous les cas, Sporeka recommande au Client de conserver l'e-mail de validation de sa commande, une copie de son bon de commande papier, ainsi que sa facture.

ARTICLE 3. FACTURATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

La facturation est libellée au nom du Client (dénomination sociale, adresse) et émise à l'expédition de la commande.

Les Cartes Cadeaux sont des produits monétaires non assujettis à la TVA. L'achat de Cartes Cadeaux ou autres produits monétaires OXYLANE ne peut être effectué avec des Cartes Cadeaux. Toutes les commandes sont payables en euros.

Le Client règle sa commande par virement bancaire (RIB disponible au recto du bon de commande ou sur le Site) ou par chèque (bancaire ou postal) émis par une banque domiciliée en France Métropolitaine à l'ordre de Sporeka Cartes Cadeaux ou en ligne sur le Site. Sporeka accepte les cartes bancaires suivantes: Carte Bancaire, Visa et Mastercard. La carte bancaire doit être émise en France par une banque domiciliée en France Métropolitaine (Corse et Monaco compris).

Dans le cadre d'un paiement par chèque, Sporeka se réserve le droit d'annuler la commande en cas de non réception du chèque après un délai de 7 jours calendaires à compter du jour de la commande. Le compte bancaire du Client ne sera débité du montant de la commande qu'une fois que la commande, ou la partie de la commande choisie par le Client pour envoi séparé, sera complète et en attente d'expédition.

Dans le cas de contrôles anti-fraude ayant pour but de sécuriser les transactions de ses Clients, Sporeka sera en droit de demander au Client de fournir un ou plusieurs justificatifs de domicile et/ou copie de carte d'identité (Kbis par ex) par e-mail ou fax avant de valider sa commande.

La commande ne sera alors définitive qu'à réception par Sporeka de ces documents et envoi d'un e-mail de confirmation. À défaut de la réception de ces pièces ou si celles-ci ne permettent pas d'identifier de manière certaine l'identité de l'auteur de la commande et la réalité de sa domiciliation, Sporeka se réserve le droit de ne pas accepter la commande. Sporeka se réserve également le droit de refuser une commande s'il existe un litige antérieur en cours sur le paiement ou bien un niveau de commande anormalement élevé.

ARTICLE 4. LIVRAISON

Les frais de port sont facturés au Client, selon le lieu de destination et le mode d'expédition choisi lors de la passation de sa commande, pour un unique point de livraison, par commande et par Client, dans les pays suivants: France métropolitaine, Belgique, UK, Irlande, Espagne et Italie. Si un même Client effectue plusieurs commandes avec pour chacune une adresse de livraison différente, Sporeka considère qu'il s'agit de multi-livraison (sur devis, cf. "Prestations annexes"). La livraison est expédiée à réception de l'intégralité du règlement et de l'ensemble des pièces demandées par Sporeka.

L'expédition est effectuée par La Poste ou par transporteur spécial. Sporeka s'efforce de respecter les délais de livraison. Toutefois, ceux-ci ne sont indiqués qu'à titre indicatif, le retard de livraison ne pourra donner lieu à dommages et intérêts. La livraison peut être effectuée à une adresse différente de l'adresse de facturation sous réserve qu'elle soit précisée sur le bon de commande (avec cachet et signature de la société ou de l'organisme donneur d'ordre pour une commande passée par courrier). Une livraison à une adresse de particulier peut se faire sous certaines conditions précisées par Sporeka et sur demande expresse.

Le lieu de la livraison s'entend au bas (RDC) du bâtiment du Client, niveau zéro, sans contraintes ni risques pour le véhicule de livraison.

À cet égard, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il a communiquées lors de sa commande sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir sa commande. En aucun cas la responsabilité de Sporeka ne pourra être retenue si le Client ne reçoit pas sa commande en raison d'une erreur de son fait dans la saisie de ses coordonnées.

En tout état de cause, il appartient au Client d'assurer la réception. En l'absence du Client un avis de passage sera déposé à l'adresse de livraison. Le Client pourra contacter le transporteur pour convenir d'un autre rendez-vous. Les frais liés à une nouvelle présentation du transporteur seront à la charge du Client.

Conformément à la réglementation en vigueur, il appartient au Client de contrôler, devant le livreur, le contenu et l'aspect visuel du (des) colis pour vérifier si le colis ne contient aucun article détérioré ou manquant; dans le cas contraire le Client doit apposer systématiquement des réserves sur le bordereau de livraison en précisant la nature des dégâts constatés. Pour être recevables, ces réserves doivent être confirmées impérativement par écrit (lettre recommandée avec AR) dans un délai de trois (3) jours, non compris les jours fériés, par le Client auprès du transporteur. Il appartient au Client d'informer, par tout moyen, Sporeka, dans les mêmes délais.

ARTICLE 5. PERSONNALISATION

Sporeka propose à ses Clients de personnaliser leur(s) Carte(s) Cadeau(x). La personnalisation des Cartes Cadeaux (commune à toute la commande et dans la limite de 90 caractères sur 3 lignes) est offerte. La personnalisation unitaire se fera uniquement sur devis (cf. "Prestations annexes").

Il est rappelé au Client que l'exploitation des Cartes Cadeaux et emballages cadeaux comportant une personnalisation, quelle qu'elle soit (marquages, textes, photos, images, logos, noms...) demandée par le Client peut engager sa responsabilité, notamment que des droits privatifs et droit de propriété intellectuelle de tiers peuvent protéger tout ou partie des éléments que le Client souhaite porter en personnalisation sur les Cartes Cadeaux com-

mandées. Il est vivement conseillé au Client de se rapprocher d'un expert en ces domaines afin de vérifier la conformité de la personnalisation. Sporeka n'apporte aucune garantie et n'assume aucun contrôle en la matière. En tout état de cause, le Client garantit Sporeka qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle et autorisations nécessaires sur les personnalisations demandées (images, noms, logos, inscription, photos, ...) et plus généralement sur l'ensemble des éléments qu'il demande à Sporeka d'apposer pour son compte sur les Cartes Cadeaux achetées. Le Client s'engage à remettre tout titre justificatif et attestation de ces droits et autorisations à Sporeka sur simple demande. En cas de réclamations ou de poursuites contentieuses ou non résultant notamment de contrefaçon, atteinte à la vie privée, ... à l'encontre du Client et le cas échéant à l'encontre de Sporeka, le Client garantit Sporeka de tous les frais entrepris (avocat, frais de procédure, ...) ainsi que condamnations éventuelles de Sporeka. Le Client est responsable et prendra à sa charge tous les frais liés à cette procédure ainsi que l'ensemble des condamnations prononcées. Il est précisé que les Cartes Cadeaux personnalisées ne peuvent faire l'objet d'un remboursement, sauf dans le cas d'un défaut de qualité ou en l'absence d'activation de ladite Carte. Dans ces cas, le Client devra prendre contact avec le Centre de Relation Client Sporeka.

ARTICLE 6. PRESTATIONS ANNEXES

Toute prestation supplémentaire (livraison express, multi-livraison, renouvellement, personnalisation unitaire, etc.) devra faire l'objet d'un devis complémentaire (soit par bon de commande papier, soit en prenant contact avec le Centre de Relation Client Sporeka) et sera facturée en sur, après acceptation du devis.

ARTICLE 7. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à informer tout bénéficiaire de produits prépayés Sporeka de leur date limite de validité et de leurs conditions d'utilisation. Toute utilisation postérieure à cette date et/ou ne respectant pas les conditions d'utilisation ne peut en aucun cas engager la responsabilité de Sporeka.

ARTICLE 8. ÉCHANGE / RENOUELEMENT / PERTE / VOL

Les Cartes Cadeaux sont non remboursables et non échangeables, notamment en cas de perte / vol. En cas de perte, vol ou destruction, le Client peut mettre sa carte en opposition sur le solde de celle-ci au moment de la mise en opposition. Cette mise en opposition se fait à partir du n° de la Carte en prenant contact avec le Centre de Relation Client Sporeka. Suite à la mise en opposition, la Carte Cadeau peut être remplacée par une autre avec le solde restant au moment de la mise en opposition, minoré d'une participation forfaitaire correspondant aux frais de mise en opposition, fabrication et expédition d'une nouvelle Carte. Le montant de cette participation peut être communiqué par le Centre de Relation Client. En cas de dépassement de la date de validité, le Client peut consulter Sporeka pour connaître les modalités de renouvellement (cf. prestations annexes).

ARTICLE 9. INTERDICTION DE REVENTE

Seuls les Clients professionnels (sociétés, comités d'entreprise, agences...) peuvent bénéficier d'une remise quantitative selon le barème en vigueur (disponible au recto du bon de commande ou en ligne sur www.sporeka-pro.com). Cette remise ne peut en aucun cas être répercutée partiellement ou totalement dans le cas de revente à d'autres professionnels! Notre politique commerciale interdit formellement la revente de Cartes Cadeaux à des bénéficiaires sous forme de billetterie, sauf accord préalable et écrit de Sporeka. À titre de clause pénale, toute constatation établit par Sporeka d'une violation par le Client de l'une de ses obligations pourra entraîner, sur l'initiative de Sporeka, l'exigibilité immédiate d'une pénalité contractuelle d'un montant de 7000€ HT, non libératoire des éventuelles indemnités qui pourraient lui être dues au titre du préjudice subi.

ARTICLE 10. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les Cartes Cadeaux vendues demeurent la pleine et entière propriété de Sporeka jusqu'à leur complet paiement. Toutefois dès la livraison, tous les risques sont transférés au Client qui doit s'assurer en conséquence. En cas de revendication, les Cartes Cadeaux encore en possession du Client sont présumées impayées et Sporeka se réserve le droit de procéder au recouvrement de ses créances, par tous moyens.

ARTICLE 11. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification et/ou de suppression des données personnelles le concernant. Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique permettant la gestion de votre compte et sont destinées à Sporeka ainsi qu'aux filiales du groupe DECATHLON SA (OXYLANE). Vos données personnelles constituent un élément primordial de notre relation commerciale, c'est la raison pour laquelle elles obéissent à la politique de protection des données du groupe Oxyane disponible en ligne à l'adresse suivante: <http://www.oxyane.com/index.php?p=26>

ARTICLE 12. INTÉGRALITÉ

Les présentes Conditions Générales de Vente sont constituées de l'intégralité des clauses qui les composent. Le fait pour Sporeka de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses. En cas d'invalidité de l'une d'entre elles, les autres clauses demeurent valables.

ARTICLE 13. LOI APPLICABLE - COMPÉTENCE

Le droit français est applicable aux présentes conditions générales de vente. Tout litige n'ayant pas trouvé une solution amiable sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Lille, notwithstanding pluralité de défendeurs et/ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.